

1989

Louise Harel (née en 1946)

Une députée éprise de justice

Par Christiane Fabiani

In Ces femmes qui ont bâti Montréal, Éditions du Remue-ménage, 1992 : 572-574.

Qui mieux que Louise Harel pourrait personnifier la ténacité des femmes à défendre leurs droits? Une des rares femmes à avoir «duré» en politique, elle occupe des postes importants au sein du Parti québécois depuis 1970, elle est aussi l'une des seules dont l'intégrité et l'engagement n'ont jamais été mis en doute.

Mère d'une fille, Catherine, Louise Harel est aussi «fille de deux mères» : la vraie, qui a exercé son métier de coiffeuse avec passion et dont elle a hérité l'ambition (au sens noble du terme) et le sens de l'organisation, la seconde, sa tante, la femme qui prenait soin des enfants de son frère avec un amour désintéressé et joyeux.

Louise Harel est d'approche facile. Sa capacité d'analyse est des plus appréciées. Successivement vice-présidente de l'Union générale des étudiants du Québec en 1968, puis permanente au secrétariat du Parti québécois en 1970, elle travaille au Service des coopératives du Conseil de développement social du Montréal métropolitain avant de devenir responsable du dossier de la condition féminine au Conseil des services sociaux en 1979. Elle devient présidente de la région Montréal-Centre du Parti québécois en 1974 et vice-présidente nationale du Parti en 1979.

Élue députée de la circonscription de Maisonneuve en 1981, elle est nommée présidente de la Commission de l'économie et du travail lors de la réforme parlementaire de 1984. Ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration en 1984, elle devient en 1985 adjointe parlementaire du ministre de la Justice. Réélue en 1985, elle est nommée vice-présidente de la Commission de la culture avant de présider, lors de son troisième mandat, la commission parlementaire de l'éducation. Lors de ce troisième mandat, elle est aussi responsable, pour l'opposition, de divers dossiers : main-d'œuvre, sécurité du revenu, formation professionnelle, emploi et justice et réforme du Code civil.

Bien que de multiples tâches retiennent Louise Harel à l'Assemblée nationale, elle a toujours voulu consacrer l'essentiel de son énergie à ses fonctions de députée d'Hochelaga-Maisonneuve où elle maintient une présence très active. Montréalaise d'adoption, elle se passionne très tôt pour l'avenir de sa ville. Instigatrice du colloque «Montréal : Grandeur ou décadence» en 1973, elle sera l'une des membres fondatrices du RCM, prononçant le discours d'ouverture du congrès de fondation en 1974. Très engagée au plan interculturel, elle milite activement pour l'abandon des structures scolaires confessionnelles et participe à l'élection scolaire en 1972, en faveur des commissions scolaires linguistiques à Montréal. Présidente du

caucus de la députation montréalaise de son parti de 1982 à 1984, elle participe à l'élaboration d'un plan de relance en faveur de Montréal. Louise Harel a été réélue en 1989 et elle est actuellement responsable de la grande région de Montréal.

Intègre, lucide, attentive et d'une persévérance à toute épreuve, elle trouve que durer en politique représente un «challenge» fantastique. Le grand avantage d'une telle longévité étant qu'on n'a plus à revivre les premières années qui sont les plus difficiles. «Je suis devenue un être hybride, dit-elle en concluant, une femme qui ne renoncera jamais à son point de vue de femme, mais qui est obligée de se plier à des règles masculines et cela existera en politique tant que les femmes ne seront pas assez nombreuses pour renégocier ces règles du jeu qui précisément les en éloignent.»